Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	27-4702-0	**Numéro de la version :**	14.00
Date de parution :	2025/12/04	**Remplace la version datée de :**	2021/05/21

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Matériau de réparation de panneaux SMC et PRF - 1 3M(MC), NP 08243

Numéros d'identification de produit

60-4550-5034-8 XS-0414-1915-0

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisations recommandées

Produits automobiles

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division Des Automobiles
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Courriel :

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants , emballés indépendamment. Une fiches de données de sécurité (FDS) ou une fiche d'information article pour chacun des composants est incluse. Veillez à ne pas séparer les FDSs des composants de cette page de couverture. Les réferences des FDS des composants de ce produit sont:

27-4351-6, 27-5351-5

Transporter conformément aux règlements applicables.

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent

dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca

Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	27-4351-6	**Numéro de la version :**	16.00
Date de parution :	2025/08/14	**Remplace la version datée de :**	2023/04/27

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Adhésif de réparation de panneaux SMC/fibre de verre noir - 1 3M(MC), NP 08243, 08251 partie A

Numéros d'identification de produit

LB-K100-0736-7 LB-K100-0908-2

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Produits automobiles

Utilisation spécifique

Adhésif pour réparation

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division Des Automobiles
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Corrosion/Irritation cutanée : Catégorie 2.
Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2A :
Sensibilisant respiratoire : Catégorie 1.
Sensibilisation cutanée: Catégorie 1A
Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 3.

2.2. Éléments d'étiquette
Terme d'avertissement
Danger

Symboles :
Point d'exclamation |Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée. Provoque une irritation oculaire grave. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Peut causer une irritation respiratoire.

Une exposition prolongée ou répétée cause des dommages aux organes: système respiratoire.

Mises en garde

Prévention :
Ne pas respirer les vapeurs. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Utiliser seulement le produit en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection, une protection oculaire et des dispositifs de protection pour le visage. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

Réponse:
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Consulter un médecin en cas de malaise. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin. En cas de problèmes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau.

Entreposage :
Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Garder sous clef.

Élimination :
Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques
Aucun connu.

40% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité par inhalation aiguë inconnue.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Prépolymère uréthanne	Secret Fabrication	30 - 60	Ne s'applique pas
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	101-68-8	15 - 40 Secret Fabrication *	Benzène, 1,1-méthylène bis [4-isocyanato-
Poly(Diisocyanate-4,4' de Diphénylméthane)	25686-28-6	10 - 30 Secret Fabrication *	Homopolymère de 1,1'-méthylènebis[4-isocyanato]benzène
Silicate d'aluminium	Secret Fabrication	7 - 13	Ne s'applique pas
Talc	14807-96-6	7 - 13 Secret Fabrication *	Talc (Mg3H2(SiO3)4)
Agent épaississant	Secret Fabrication	1 - 5	Ne s'applique pas

Agent épaississant est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication
Prépolymère uréthanne est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication
Silicate d'aluminium est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agir d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer les lentilles cornéennes si cela est possible et continuer de rincer l'oeil. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Irritant pour les voies respiratoires (toux, éternuements, écoulement nasal, maux de tête, enrouement et douleurs au nez et à la gorge). Réaction respiratoire allergique (difficulté à respirer, respiration sifflante, toux et oppression thoracique). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons) Effets sur les organes cibles suite à une exposition prolongée ou répétée. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial
Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés
En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

5.2. Agents extincteurs inappropriés
NE PAS UTILISER DE L'EAU

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

Les sous-produits nocifs de decomposition

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Durant la combution
Bioxyde de carbone	Durant la combution
Cyanure d'hydrogène	Durant la combution
oxydes d'azote	Durant la combution

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers
Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

6.2. Précautions pour l'environnement
Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Confiner le déversement. Verser une solution isocyanate décontaminante (90 % d'eau, 8 % d'ammoniac concentre et de 2 % de détergent) sur le déversement et laisser agir pendant 10 minutes ou verser de l'eau sur le déversement et laisser agir pendant plus de 30 minutes. Couvrir avec un matériau absorbent. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Ne pas sceller le récipient pendant 48 heures pour éviter que la pression ne s'accumule. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Ne pas utiliser dans des espaces clos ni là où il y a très peu ou aucun mouvement de l'air. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou

émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder le contenant hermétiquement fermé pour prévenir la perte de matériaux de stabilisation. Garder le contenant hermétiquement fermé pour prévenir la contamination du contenu avec l'eau ou l'air. Si l'on soupçonne une contamination, ne pas refermer le contenant. Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des bases fortes. Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Talc	14807-96-6	ACGIH	MPT(fraction respirable):2 mg/m3	
Silicate d'aluminium	Secret Fabrication	ACGIH	MPT(fraction respirable):1 mg/m3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Prévoir une enceinte ventilée pour la polymérisation. L'air des milieux de traitement doit être évacué à l'extérieur ou dans un dispositif antipollution adéquat. Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.
Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour amélioré la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (p. ex. pulvérisation, risque d'éclaboussure élevé, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir les matériaux de gants recommandés pour déterminer les matériaux de tablier appropriés. Si un matériau de gant n'est pas disponible sous forme de tablier, le stratifié polymère est une option appropriée.

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
couleur	Blanc
Odeur	Isocyanates légère
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	*Ne s'applique pas*
Point de fusion/Point de congélation	*Ne s'applique pas*
Point d'ébullition	*Pas de données disponibles*
Point d'éclair :	> 195 ºC [*Méthode de test:*Coupe fermée]
Vitesse d'évaporation :	< 1 [*Ref Std:*éther = 1]
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	*Pas de données disponibles*
Limites d'explosivité (LSI)	*Pas de données disponibles*
pression de vapeur	1,3 Pa [*Détails:*@ 25C pour ce produit]
Densité de vapeur relative	< 1 [*Ref Std:*Air=1]
Densité	1,3 kg/l
Densité relative	1,288 [*Ref Std:*Eau=1]
Hydrosolubilité	*Pas de données disponibles*
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données disponibles*
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité Cinématique	*Pas de données disponibles*
Composés Organiques Volatils	0 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD]
Composés Organiques Volatils	0 % en poids [*Méthode de test:*calculé selon CARB title2]
Pourcentage de matières volatiles	0 % en poids
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	0 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD]

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique
Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse peut se produire.

10.4 Condition à éviter
Chaleur
Étincelles et/ou flammes

10.5 matériaux incompatibles
Acides puissants
Bases fortes
Eau

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	Condition
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Réaction respiratoire allergique : les signes et les symptômes sont notamment des difficultés respiratoires, une respiration sifflante, la toux et des serrements thoraciques. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :
Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursouflures, démangeaisons et desséchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptomes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :
Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion :
Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Autres effets de santé:

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Pneumoconiose : les signes et les symptômes sont notamment une toux persistante, des essoufflements, des douleurs thoraciques, une augmentation des expectorations et des changements lors des examens de fonction respiratoire. Effets respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, l'essoufflement, l'oppression thoracique, la respiration sifflante, l'augmentation du rythme cardiaque, la cyanose (bleuissement de la peau), des expectorations, des changements au niveau

Cancérogénicité:

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
Poudre corporelle à base de talc (utilisation périnéale)	14807-96-6	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer
Talc contenant fibres asbestiformes	14807-96-6	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer

Information complémentaire:
Les personnes déjà sensibles aux isocyanates peuvent développer une réaction de sensibilisation croisée aux autres isocyanates.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Inhalation-poussières / brouillard(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA>12,5 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 0,368 mg/l
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Ingestion	Rat	LD50 31 600 mg/kg
Prépolymère uréthanne	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Prépolymère uréthanne	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Poly(Diisocyanate-4,4' de Diphénylméthane)	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Poly(Diisocyanate-4,4' de Diphénylméthane)	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 0,368 mg/l
Poly(Diisocyanate-4,4' de Diphénylméthane)	Ingestion	Rat	LD50 31 600 mg/kg
Silicate d'aluminium	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Silicate d'aluminium	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 4,57 mg/l
Silicate d'aluminium	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Talc	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Talc	Ingestion		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Agent épaississant	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Agent épaississant	Inhalation-poussières / brouillard	Rat	LC50 > 0,691 mg/l

	(4 heures)		
Agent épaississant	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	classification officiel	Irritant
Poly(Diisocyanate-4,4' de Diphénylméthane)	classification officiel	Irritant
Silicate d'aluminium	Lapin	Aucune irritation significative
Talc	Lapin	Aucune irritation significative
Agent épaississant	Lapin	Aucune irritation significative

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	classification officiel	Irritant grave
Poly(Diisocyanate-4,4' de Diphénylméthane)	classification officiel	Irritant grave
Silicate d'aluminium	Lapin	irritant légère
Talc	Lapin	Aucune irritation significative
Agent épaississant	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Mouris	sensibilisant
Poly(Diisocyanate-4,4' de Diphénylméthane)	Mouris	sensibilisant
Agent épaississant	Hommet et animal	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Nom	Espèces	Valeur
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Humain	sensibilisant
Poly(Diisocyanate-4,4' de Diphénylméthane)	Humain	sensibilisant
Talc	Humain	Non classifié

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Poly(Diisocyanate-4,4' de Diphénylméthane)	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Talc	In Vitro	N'est pas mutagène
Talc	In vivo	N'est pas mutagène
Agent épaississant	In Vitro	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Poly(Diisocyanate-4,4' de Diphénylméthane)	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Talc	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Agent épaississant	Non spécifié	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,004 mg/l	pendant l'organogenèse
Poly(Diisocyanate-4,4' de Diphénylméthane)	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,004 mg/l	pendant l'organogenèse
Talc	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 600 mg/kg	pendant l'organogenèse
Agent épaississant	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour	1 génération
Agent épaississant	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/jour	1 génération
Agent épaississant	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	classification officiel	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Poly(Diisocyanate-4,4' de Diphénylméthane)	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	classification officiel	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Inhalation	système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 0,004 mg/l	13 semaines
Poly(Diisocyanate-4,4' de Diphénylméthane)	Inhalation	système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 0,004 mg/l	13 semaines

Talc	Inhalation	pneumoconiosis	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel le
Talc	Inhalation	Fibrose pulmonaire | système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 18 mg/m3	113 semaines
Agent épaississant	Inhalation	système respiratoire | silicose	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel le

Risque d'aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer le produit non-durci dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Japon Toxic Chemical Control Law

(loi Japon de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du Japon de sécurité industrielle et le droit de la santé. Certaines restrictions peuvent appliquer. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 2 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 1 **Risques particuliers :** Réagit avec l'eau

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	27-4351-6	**Numéro de la version :**	16.00
Date de parution :	2025/08/14	**Remplace la version datée de :**	2023/04/27

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca

Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	27-5351-5	**Numéro de la version :**	7.00
Date de parution :	2025/09/03	**Remplace la version datée de :**	2021/05/21

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Adhésif de réparation de panneaux SMC/fibre de verre - 1 3M(MC), NP 08243, partie B

Numéros d'identification de produit

LB-K100-0745-7 LB-K100-0910-7

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Produits automobiles

Utilisation spécifique

Adhésif pour réparation

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division Des Automobiles
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Carcinogénicité : Catégorie 1A.
Toxicité pour la reproduction Catégorie 2.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement
Danger

Symboles :
Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Peut causer le cancer. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Une exposition prolongée ou répétée cause des dommages aux organes: système respiratoire.

Mises en garde

Prévention :
Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les vapeurs. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Porter des gants de protection et un équipement de protection respiratoire.

Réponse:
EN CAS d'exposition ou de préoccupations : Consulter un médecin. Consulter un médecin en cas de malaise.

Entreposage :
Garder sous clef.

Élimination :
Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques
Aucun connu.

7% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.
5% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité cutanée aiguë.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Polyéther polyol	Secret Fabrication	30 - 60	Ne s'applique pas
Polyol	Secret Fabrication	10 - 30	Ne s'applique pas
Talc	14807-96-6	10 - 30 Secret Fabrication *	Talc (Mg3H2(SiO3)4)
Prépolymère uréthanne	Secret Fabrication	3 - 7	Ne s'applique pas
Argile	71011-24-0	1 - 5	Composés de l'ion ammonium quaternaire,

			benzyl(alkyle de suif hydrogéné)diméthyles, chlorures, composés avec la bentonite
Noir de Carbone	1333-86-4	0.1 - 1 Secret Fabrication *	Noir de carbone
Pipérazine	110-85-0	0.1 - 1 Secret Fabrication *	Pipérazine
Quartz (SiO2)	14808-60-7	0.02004 - 0.28008	Quartz (SiO2)

Polyéther polyol est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication
Prépolymère uréthanne est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication
Polyol est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agir d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Effets sur les organes cibles suite à une exposition prolongée ou répétée. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun dans cette produit.

Les sous-produits nocifs de decomposition

Substance	Condition
Hydrocarbons	Durant la combution
Monoxyde de carbone	Durant la combution
Bioxyde de carbone	Durant la combution

oxydes d'azote	Durant la combution

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers
Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

6.2. Précautions pour l'environnement
Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Ne pas utiliser dans des espaces clos ni là où il y a très peu ou aucun mouvement de l'air. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Garder le contenant hermétiquement fermé pour prévenir la contamination du contenu avec l'eau ou l'air. Si l'on soupçonne une contamination, ne pas refermer le contenant. Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des bases fortes. Entreposer à l'écart des oxydants. Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Pipérazine	110-85-0	ACGIH	MPT (comme Pipérazine, fraction inhalable & amp; vapeur):0.03 ppm	Dermale/Sensibilisateur des voies respiratoires
Noir de Carbone	1333-86-4	ACGIH	MPT(fraction inhalable):3 mg/m3	
Talc	14807-96-6	ACGIH	MPT(fraction respirable):2 mg/m3	
SILICE CRISTALLINE (PARTICULES EN SUSPENSION DANS L'AIR DE TAILLE RESPIRABLE)	14808-60-7	ACGIH	MPT (fraction respirable): 0.025 mg/m3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie
Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.

Protection de la peau/des mains
Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés.

En cas de contacts prolongés ou répétés, les gants fabriqués à partir des matériaux suivants sont recommandés (durée de pénétration >4 heures) : Caoutchouc Butyle, Néoprene, Caoutchouc nitrile

Tout gant recommandé pour les contacts prolongés/répétés convient également aux contacts brefs/éclaboussures.

Protection respiratoire :

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.
Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect physique spécifique:	Visqueux
couleur	Noir
Odeur	Ammoniac légère
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	*Ne s'applique pas*
Point de fusion/Point de congélation	*Ne s'applique pas*
Point d'ébullition	*Pas de données disponibles*
Point d'éclair :	> 94 ºC [*Méthode de test:*Coupe fermée]
Vitesse d'évaporation :	< 1 [*Ref Std:*éther = 1]
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	*Pas de données disponibles*
Limites d'explosivité (LSI)	*Pas de données disponibles*
pression de vapeur	<= 13,3 Pa
Densité de vapeur relative	>= 1 [*Ref Std:*Air=1]
Densité	1,2 g/ml
Densité relative	1 - 1,2 [*Ref Std:*Eau=1]
Hydrosolubilité	*Pas de données disponibles*
Solubilité (non-eau)	Négligeable %
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données disponibles*
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité Cinématique	*Pas de données disponibles*
Composés Organiques Volatils	9 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD]
Composés Organiques Volatils	0,7 % en poids [*Méthode de test:*calculé selon CARB title2]
Pourcentage de matières volatiles	0,69 % en poids
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	9 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD]

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique
Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter
des conditions de cisaillement élevées et de température

10.5 matériaux incompatibles
Acides puissants
Bases fortes
Agents oxydants forts.
Alcools
Eau

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	Condition
Aldéhydes	Non spécifié
Cyanure d'hydrogène	Non spécifié

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :
Le contact du produit avec la peau pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

En cas de contact avec les yeux :
Le contact du produit avec les yeux pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

Ingestion :
Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Pneumoconiose : les signes et les symptômes sont notamment une toux persistante, des essoufflements, des douleurs thoraciques, une augmentation des expectorations et des changements lors des examens de fonction respiratoire.

Toxicité pour la reproduction / le développement:
Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la

reproduction.

Cancérogénicité:
Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer le cancer.

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
Silice, Cristalline (de taille respirable)	14808-60-7	Agent carcinogène connu pour l'être humain.	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
Noir de carbone	1333-86-4	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer
POUSSIÈRE DE SILICE, CRISTALLINE, SOUS FORME DE QUARTZ OU DE CRSTOBALITE	14808-60-7	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Polyéther polyol	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Polyéther polyol	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 50 mg/l
Polyéther polyol	Ingestion	Rat	LD50 4 600 mg/kg
Talc	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Talc	Ingestion		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Polyol	Dermale	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg
Polyol	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Composants similaires	LC50 > 3,2 mg/l
Polyol	Ingestion	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg
Pipérazine	Ingestion	Rat	LD50 2 300 mg/kg
Quartz (SiO2)	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Quartz (SiO2)	Ingestion		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Noir de Carbone	Dermale	Lapin	LD50 > 3 000 mg/kg
Noir de Carbone	Ingestion	Rat	LD50 > 8 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Polyéther polyol	Lapin	Aucune irritation significative
Talc	Lapin	Aucune irritation significative
Polyol	Composants similaires	Irritation minimale.
Pipérazine	Lapin	Corrosif
Quartz (SiO2)	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Noir de Carbone	Lapin	Aucune irritation significative

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Polyéther polyol	Lapin	irritant légère
Talc	Lapin	Aucune irritation significative
Polyol	Composants similaires	irritant légère
Pipérazine	Risques pour la santé similaires	Corrosif
Noir de Carbone	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Polyol	Composants similaires	Non classifié
Pipérazine	Hommet et animal	sensibilisant

Sensibilisation respiratoire

Nom	Espèces	Valeur
Talc	Humain	Non classifié
Pipérazine	Humain	sensibilisant

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Talc	In Vitro	N'est pas mutagène
Talc	In vivo	N'est pas mutagène
Polyol	In Vitro	N'est pas mutagène
Pipérazine	In vivo	N'est pas mutagène
Pipérazine	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Quartz (SiO2)	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Quartz (SiO2)	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Noir de Carbone	In Vitro	N'est pas mutagène
Noir de Carbone	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Talc	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Quartz (SiO2)	Inhalation	Hommet et animal	Cancérigène
Noir de Carbone	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
Noir de Carbone	Ingestion	Mouris	Non-cancérogène
Noir de Carbone	Inhalation	Rat	Cancérigène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Talc	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 600 mg/kg	pendant l'organogenèse
Pipérazine	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 125 mg/kg/jour	2 génération
Pipérazine	Ingestion	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 125 mg/kg/jour	2 génération
Pipérazine	Ingestion	Toxique pour le développement	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 94 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Pipérazine	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	
Pipérazine	Ingestion	Système nerveux	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Hommet et animal	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	usage thérapeutique

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Talc	Inhalation	pneumoconiosis	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Talc	Inhalation	Fibrose pulmonaire | système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 18 mg/m3	113 semaines
Pipérazine	Ingestion	système vasculaire | yeux | rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 250 mg/kg/day	90 jours
Quartz (SiO2)	Inhalation	silicose	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Noir de Carbone	Inhalation	pneumoconiosis	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle

Risque d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Éliminer le matériau complétement durci ou polymérisé dans une usine de traitement des déchets industriels. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer le produit non-durci dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 1 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	27-5351-5	**Numéro de la version :**	7.00
Date de parution :	2025/09/03	**Remplace la version datée de :**	2021/05/21

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la

publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca